

SÉANCE DU 28 AVRIL 2011

Le vingt huit avril deux mille onze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

Etaient présents : Mesdames Marie Sabine FOREST MUR, Véronique FAVRY, Danielle CANTIE, Véronique SAUZEDE, Muriel GAXIEU, Sandrine MATEO, Messieurs Steven HAYTER, Philippe NEUVILLE, Jérôme FERNANDEZ, David FERNANDEZ, Roland SIRE.

Absents excusés : Messieurs Marc FLANDIN, Etienne MERVOYER, Madame Lise SIMON.

Secrétaires de séance : Mesdames Véronique SAUZEDE et Véronique FAVRY.

ORDRE DU JOUR :

- Affectation du résultat sur le Budget Primitif 2011
- Vote des taux d'imposition 2011
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2011 - M14 - M49 et CCAS (Le Maire et Marie Sabine FOREST MUR)
- Bilan service de l'eau et de l'assainissement année 2010 (Stephen HAYTER)
- Subvention aux associations
- Point travaux (Le Maire)
- Point SIVU Télévision - TNT (Roland SIRE)
- Cérémonie du 8 Mai 2011
- Délibération pour l'établissement d'une convention Présence Aude entre ERDF et la commune
- Présentation du Syndicat Audois d'Energies (Philippe NEUVILLE).
- Questions diverses.

En introduction, Monsieur le Maire indique qu'il convient de compléter l'ordre du jour et d'y inscrire les points suivants :

- Délibération choix de l'Entreprise pour des travaux de réfection de la toiture du presbytère et d'une partie du toit de l'église
- Délibération décision modificative n°1

I - Affectation du résultat sur le Budget Primitif 2011

Madame Marie Sabine FOREST MUR présente au Conseil un projet d'affectation du résultat sur le budget primitif 2011.

Après en avoir débattu, le conseil approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2011.

Il convient donc de prendre deux délibérations. Une première concernant la M49 afin d'affecter l'excédent de résultat de clôture année 2010 pour un montant de 28 573,96 € en recette d'investissement et la seconde concernant la M14 afin d'affecter en investissement l'excédent de résultat de clôture année 2010 pour un montant de 250 975,87 €.

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL OU ANNEXE

Collectivité : CAMPAGNE SUR AUDE

Exercice 2010 : M14
Trésorerie de : Couiza

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2009	Part affectée à l'investissement Exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture de 2010
Budget principal				
Investissement	-38 342,39	0,00	44 206,40	5 864,01
Fonctionnement	217 021,98	217 021,98	250 975,87	250 975,87
TOTAL I	178 679,59	217 021,98	295 182,27	256 839,88
Budgets annexes à caractère administratif				
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
Budgets annexes à caractère industriel et commercial				
Scie Eau et Assainissement				
Investissement	55 288,55	0,00	-6 515,66	48 772,89
Fonctionnement	5 672,59	0,00	38 534,92	44 207,51
TOTAL III	60 961,14	0,00	32 019,26	92 980,40
TOTAL I + II + III	239 640,73	217 021,98	327 201,53	349 820,28

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Exercice 2010 : M49
Trésorerie de : Couiza

Collectivité : CAMPAGNE SUR AUDE

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2009	Part affectée à l'investissement Exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture de 2010
Budget principal				
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
Budgets des services à caractère administratif				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
Budgets des services à caractère industriel et commercial				
Scie Eau et Assainissement				
Investissement	55 288,55	0,00	-6 515,66	48 772,89
Fonctionnement	5 672,59	0,00	38 534,92	44 207,51
TOTAL III	60 961,14	0,00	32 019,26	92 980,40
TOTAL I + II + III	60 961,14	0,00	32 019,26	92 980,40

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL OU ANNEXE

Exercice 2010 : C.C.A.S.
Trésorerie de : Couiza

Collectivité : CAMPAGNE SUR AUDE

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2009	Part affectée à l'investissement Exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture de 2010
Budget principal				
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	2 160,88	0,00	645,36	2 806,24
TOTAL I	2 160,88	0,00	645,36	2 806,24
Budgets annexes à caractère administratif				
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
Budgets annexes à caractère industriel et commercial				
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	2 160,88	0,00	645,36	2 806,24

Les résultats des 2 comptes étant identiques et les opérations comptables étant semblables et régulières, Monsieur le Maire propose d'approuver le compte de gestion établi par Monsieur le receveur de la Trésorerie de Couiza.

Il est approuvé à l'unanimité.

II - Vote des taux d'imposition 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Taxe d'Habitation revenant au Conseil Général est affectée à la commune, en compensation de la taxe professionnelle qui n'existe plus.

Il précise que dans le cadre de la réforme de la fiscalité des collectivités territoriales, l'Etat a été amené à modifier les taux.

Il est attendu un produit de 268.535,00 €.

L'allocation compensatoire sera de 20.368,00 € et le fonds national de garantie de ressource reversera la somme de 38.376,00 € à la commune.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2011.

Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

III - Présentation et vote du budget prévisionnel 2011 - M14 - M49 et CCAS

Monsieur le Maire et Madame Marie Sabine FOREST MUR présente le budget prévisionnel 2011 au Conseil.

Après en avoir débattu, le Conseil approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2011.

Budget Prévisionnel M14

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	VOTÉ 2011
Charges à caractère général	224 117,00 €
Personnel, salaires et charges	265 400,00 €
Charges de gestion courante	77 535,00 €
Intérêts Emprunts	10 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dépenses imprévues	15 638,00 €
Total dépenses de fonctionnement	593 690,00 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	VOTÉ 2011
Produits des services	37 080,00 €
Impôts et taxes	317 127,00 €
Dotations et participations	123 183,00 €
Revenus immeubles et autres	60 300,00 €
Remboursement sur rémunération	21 000,00 €
Travaux en régie	35 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	593 690,00 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	VOTÉ 2011
Capital des emprunts	36 555,92 €
Achat terrain	10 000,00 €
Achat Maison El Khatari	48 100,00 €
Achat Matériel (Illuminations, aspirateur, informatique, Pique nique, jeux)	13 900,00 €
Eclairage public	8 000,00 €
Voirie (Trausanes, République, Avenue d'Espéza)	95 000,00 €
FACE	16 650,00 €
Travaux Bat. Communaux (Pechou, Marin, toit presbytère)	56 000,00 €
Bâtiment maternelle	370 000,00 €
Enfouis. Ligne téléphonique	10 000,00 €
Travaux en régie	35 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	699 205,92 €
RECETTES INVESTISSEMENT	VOTÉ 2011
Fond de TVA, TLE	18 482,39 €
Excédent de fonctionnement	250 975,87 €
Subventions, participations	162 618,00 €
Emprunt	261 265,65 €
Excédent reporté	5 864,01 €
Total recettes d'investissement	699 205,92 €

Budget Prévisionnel M49

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	VOTÉ 2011
Charges à caractère général : Edf, fournitures non stockées (chlore), fournitures d'entretien et petit équipement, frais analyses, téléphone minitel, redevance eau	23 546,00 €
Charges de personnel	19 000,00 €
Autres charges de gestion courante : station Espéraza	59 600,00 €
Dotations amortissements	10 621,00 €
Pollution	4 575,00 €
Dépenses imprévues	496,43 €
Total dépenses de fonctionnement	117 838,43 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	VOTÉ 2011
Produits : eau, assainissement, location compteurs, recouvrement redevance pollution modernisation réseau, petits travaux	99 998,00 €
Quote part équipement	2 206,88 €
Sous TOTAL	
Excédent reporté	15 633,55 €
Total recettes de fonctionnement	117 838,43 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	VOTÉ 2011
Amortissement 1998 Départ	863,53 €
Amortissement subvention 1997 commune eau	152,45 €
Amortissement subvention 2005 2006 Départ	744,30 €
Amortissement subvention fédérale 2009	446,60 €
Total 13	2 206,88 €
Vannes	0,00 €
Travaux Brézilhoul, compteurs	350 548,00 €
Total 21	350 548,00 €
<i>Déficit</i>	0,00€
Total dépenses d'investissement	352 754,88 €
RECETTES INVESTISSEMENT	VOTÉ 2011
FCTVA	3 318,03 €
Total 10	3 318,03 €
Etat DETR	87 020,00 €
Autres subventions Agence eau	88 319,00 €
Département	65 129,92 €
Total 13	240 468,92 €
Amortissements eau assainissement	10 621,08 €
Total 040	10 621,08 €
Sous total des recettes	254 408,03 €
Emprunts	21 000,00 €
Part. Excédent de fonctionnement N-1	28 573,96 €
Excédent reporté	48 772,89 €
Total recette d'investissement	352 754,88 €

La commission du CCAS c'est réunie le 20 Avril 2011 sous la présidence de Monsieur Jérôme FERNANDEZ qui a présenté le compte administratif 2010 et le budget primitif 2011. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour la somme de 8 211,24 €.

IV - Avantage en nature et rémunération des personnels

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une demande d'exemption partielle de la facture d'eau pour l'ensemble des employés communaux lui a été transmise par un membre du personnel communal.

Cette exemption représenterait une somme de 1614,00 €.

Après un tour de table, le Conseil à l'unanimité estime qu'il est inopportun de donner suite à cette demande.

Monsieur le Maire indique que pour Madame Valérie BELLILI et Monsieur Alain FERNANDEZ, la reconnaissance du mérite et de la responsabilité sera effectuée par le biais du paiement d'heures supplémentaires. Le montant retenu sera soumis après étude à l'approbation du prochain conseil municipal.

V - Bilan service de l'eau

Monsieur Stephen HAYTER informe le Conseil que depuis près de 8 ans, la majorité des fuites sur le réseau d'eau ont été résorbées. De 61 099 m² comptabilisés en 2008, nous sommes passés à 47 029 m² en 2010.

Il indique également que la consommation d'eau a augmentée puisque 30 577 m² avaient été facturés en 2009, pour 31 834 m² en 2010.

Le rendement (rapport entre l'eau vendue et l'eau puisée) est passé de 56,2 % en 2008 à 63,9 % en 2009 puis à 67,69 % en 2010. C'est un taux satisfaisant qu'il faut améliorer.

VI - Subventions aux Associations

Monsieur le Maire informe le conseil que les subventions aux associations d'état sont votées par ces dernières, tel le Syndicat du Collège J.B. Bieules à Couiza, le SIVU télévision.....

Associations diverses :

- A.C.C.A Campagne : 200,00 €
- A.R.P.A (Ecole de Rugby de Quillan) : 100,00 €
- Artistes et Chemin : 100,00 €
- Association des Maires : 163,00 €
- Association Aude Claire : 100,00 €
- CCAS : 1 405,00 €
- Ciné Club de la Haute Vallée : 50,00 €
- Comité des Fêtes Campagne : 3 000,00 €
- Coopérative Scolaire : 500,00 €
- Accroche Note (Ecole de Musique d'Espérasa et Couiza) : 90,00 €
- A.D.P.M. H.V.A (Ecole de Musique de Quillan) : 90,00 €
- Ecole de Foot Quillan : 80,00 €
- Garbuste Campenoise : 200,00 €
- Gymnastique Campenoise : 200,00 €
- Les Canaillous : 200,00 €
- Ecole de Judo Quillan : 100,00 €
- Mémoires de Campagne : 200,00 €
- Maintien et développement de la ligne ferroviaire : 25,00 €
- Amicale des sapeurs pompiers Espérasa : 100,00 €
- Souvenir Français comité de Campagne : 200,00 €

Concernant l'Association "Trésor Cathare" et la "Pétanque Campenoise", aucun courrier n'ayant été adressé à la Mairie, relatif à une demande de subvention. L'octroi de la subvention est donc mis en

standby en attente de leur bilan.

Monsieur le Maire donne lecture des nouvelles demandes de subventions.

Sont attribuées les subventions suivantes :

- ASP Aude (Soins palliatifs à domicile) : 100,00 €
- FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) : 100,00 €
- Club de Gymnastique Sportive de Quillan : 80,00 €

VII - Délibération choix de l'Entreprise pour des travaux de réfection de la toiture du presbytère et d'une partie du toit de l'église

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à son avis d'appel à la concurrence concernant les travaux de réfection de la toiture du presbytère et d'une partie du toit de l'église, trois entreprises ont déposé un devis :

- L'entreprise Roger MARIN et Fils (Campagne Sur Aude) pour un montant de 12 590 € H.T.
- L'entreprise Alain GOTTI (Belvianes) pour un montant de 15 033 € H.T.
- L'entreprise Daniel MARTY et Frères (Nébias) pour un montant de 13 313,30 € H.T.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire décide à l'unanimité de choisir l'entreprise Roger MARIN et fils.

Une délibération sera prise en ce sens.

VIII - Délibération décision modificative n°1

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire une décision modificative du budget 2011 concernant la comptabilité M14.

En effet, les sommes inscrites sur le budget ne sont pas suffisantes pour régler les 2 factures à l'entreprise MARIN concernant les travaux de réfection de la toiture du presbytère et d'une partie du toit de l'église.

Monsieur le Maire propose de diminuer l'article 2315, chapitre 21, opération 103 (travaux logement communal) d'un montant de 54 000 € et de créer l'article 21318, chapitre 21, opération 112 (travaux de bâtiments) et de l'augmenter d'un montant de 54 000 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces opérations.

Une délibération sera prise en ce sens.

IX - Point travaux

Chantier Trausannes : les travaux sont terminés, le goudron sera réalisé en priorité.

Presbytère : la toiture a été réalisée par la SARL MARIN & Fils, le zinc a été posé par Monsieur Alain FERNANDEZ.

Ecole maternelle : les délais sont respectés. La charpente bois du préau sera livrée le 30 avril - les sols sont à revoir avec l'architecte.

Aire pique nique : l'abri est réalisé, les tables ont été livrées et seront posées prochainement.

Foyer municipal : les portes coupes feu ont été livrées et sont en cours de pose par Monsieur André LAFAILLE.

Désherbage : réalisation par Messieurs Alexis MARIN et William MONIN en stage pour un mois.

Maison Péchou : les deux planchers ont été déposés par l'Entreprise MARIN, les travaux avanceront à leur rythme.

Maison El Khatari : location à Monsieur Michel IGLESIAS pour 350,00 € mensuel - les travaux de peinture et pose de papier peint seront réalisés par le locataire avec les fournitures fournies par la Mairie.

X - Point SIVU Télévision - TNT

Monsieur Roland SIRE informe le Conseil que la région basculera sur la TNT le 29 Novembre 2011 à 0 h.

Des plaquettes d'information paraîtront et seront mises à disposition dans les mairies M -3.

Monsieur Roland SIRE informe le Conseil de la dissolution du SIVU Télévision à cette date.

Un problème de couverture concernant une quarantaine d'habitation est prévu. Une indemnisation de 250,00 € sera attribuée aux foyers non couverts afin qu'ils puissent s'équiper en parabole.

Le relais de Campagne sur Aude sera abandonné par TDF.

Une dizaine de personnes pour aider au passage à la TNT seront formées. Un appel à bénévoles sera effectué.

XI - Point cimetière

Monsieur Roland SIRE informe le Conseil qu'il convient de fixer un coût pour les concessions, sachant qu'il existe des concessions temporaires et des concessions perpétuelles. Il convient de fixer également la durée des concessions temporaires.

Monsieur Roland SIRE donne un exemple de coût :

- Belvianes et Cavirac : concession perpétuelle pour 380 € les 5 m², 25 € le m² pour une concession temporaire (durée non précisée).

- Ginoules : columbarium - 90 € pour 5 ans - 60 € le m² pour 30 ans et 90 € le m² pour 50 ans.

L'étude sera poursuivie et une décision sera prise au prochain conseil.

XII - Cérémonie du 8 mai

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un dépôt de gerbe au Monuments aux Morts avec allocution suivi d'un pot de l'amitié au Foyer municipal sera organisé.

Les membres du conseil sont attendus à 9 h au foyer pour la préparation de la salle.

Monsieur le Maire étant absent, la cérémonie sera présidée par Madame Marie Sabine FOREST MUR, assistée par Monsieur Philippe NEUVILLE.

XIII - Délibération pour l'établissement d'une convention Présence Aude entre ERDF et la commune :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de prendre une délibération, concernant les risques naturels pouvant se produire. Monsieur Philippe NEUVILLE est désigné en qualité de « Mr Tempête ».

Une délibération sera prise en ce sens.

XIV - Questions diverses

* Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une manifestation aura lieu le 9 mai pour le maintien de la ligne SNCF, par un blocage du train en gare de Flassian à 10h30.

* Monsieur le Maire informe le Conseil que la troupe théâtrale "Archicôte" se propose de venir jouer à Campagne pour la somme de 400,00 €. Marie Sabine FOREST MUR indique que la décision

revient au CCAS.

* Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de partenariat par le biais de subvention de l'Association "Planète mômes" de Quillan. La décision revient au CCAS.

* Monsieur David FERNANDEZ informe le Conseil que la fête de la Rando aura lieu les 18 et 19 juin à Campagne sur Aude.

Un repas est organisé par le Comité des Fêtes le 19 à midi pour la modique somme de 7 €.

Des randonnées patrimoines seront organisées le 19 à Campagne avec les soutiens des diverses associations campenoises.

* Madame Danièle CANTIE informe les membres du Conseil qu'il convient de renouveler l'abonnement à la bibliothèque municipale.

* Monsieur Jérôme FERNANDEZ propose de donner les valisettes servant au portage des repas au CCAS de Quillan.

Le conseil à l'unanimité est contre et propose leur rachat éventuel par une commune voisine.

* Monsieur Roland SIRE propose qu'une gratification soit donnée à M^{lle} MALLOIZEL Anne, stagiaire.

Madame Marie Sabine FOREST MUR indique que la Mairie dispose de plusieurs stagiaires, qu'aucune gratification ne leur a été accordée. Le conseil à l'unanimité est contre l'octroi d'une gratification à M^{lle} MALLOIZEL Anne.

* Monsieur Philippe NEUVILLE informe le Conseil que les travaux du programme FACE sur la Rue de la République débiteront le lundi qui vient. Ces travaux vont être effectués par l'Entreprise ROBERT.

Après un tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire



